

L'électricité prépayée bientôt une réalité

Un projet pilote touchera 200 familles vulnérables

L'électricité prépayée sera très bientôt une réalité. Ce projet, qui est chapeauté par le ministère des Utilités publiques et de l'Énergie renouvelable et qui bénéficie de la collaboration du ministère de l'Intégration sociale, sera prochainement lancé sur une base pilote.

Cette technologie touchera dans un premier temps quelque 200 familles nécessiteuses, basées sur les données du ministère dirigé par Xavier-Luc Duval. Après une évaluation de la performance de ce nouveau concept, le projet sera par la suite étendu à environ 13 000 familles, basé sur les chiffres disponibles au niveau du ministère de la Sécurité sociale, pour ensuite toucher un plus grand nombre d'abonnés.

Le Central Electricity Board (CEB) a déjà entamé les procédures pour l'acquisition des compteurs spéciaux qui seront utilisés pour ce projet, alors que Mauritius Telecom, qui est déjà prêt, investira Rs 16 millions dans la nouvelle technologie, dont Rs 12 millions provenant du fonds de la Corporate Social Responsibility (CSR).

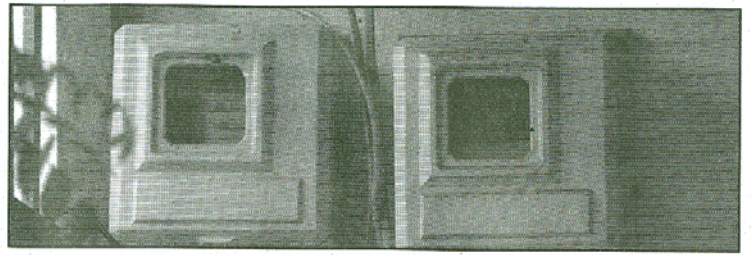
Le nouveau système sera également harmonisé avec la liste des abonnés de la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC), dont les frais sont compris dans la facture d'électricité.

Dans le cadre de la mise en place de ce projet, mardi, le Deputy Prime Minister, le

Dr Rashid Beebeejaun, a eu une réunion de travail avec les différents partenaires impliqués, dont le vice-Premier ministre et ministre de l'Intégration sociale, Xavier-Luc Duval, le directeur du CEB, Chavan Dabedeen, et d'autres officiers concernés par le dossier.

«Je dois saluer le vice-Premier ministre, Xavier-Luc Duval pour l'idée de ce projet d'électricité prépayée. La situation est inquiétante. Il y a beaucoup de Mauriciens qui sont au bas de l'échelle, qui éprouvent des difficultés et qui sont souvent en retard pour régler leurs factures d'électricité. Ce qui fait que le Central Electricity Board se retrouve dans l'obligation de leur couper l'électricité. Nous devons trouver une solution à cela, et Xavier-Luc Duval a pris les devants en proposant la formule d'électricité prépayée», soutient le Dr Rashid Beebeejaun.

En fait, à travers cette formule prépayée, l'abonné a une indication de la quantité d'électricité qu'il a utilisée et combien de crédit il lui reste. Ainsi, explique le ministre des Utilités



De nouveaux compteurs seront installés sur une base pilote.

publiques et de l'Énergie renouvelable, lorsque l'abonné constate que son crédit est presque épuisé, il peut réalimenter son compteur à travers un système identique à celui des cartes téléphoniques prépayées.

Il souligne, dans la foulée, qu'il est contre l'idée que la fourniture d'électricité de ces abonnés soit interrompue pendant la nuit. Rashid Beebeejaun préconise ainsi un système d'alerte qui avertirait ces abonnés de l'épuisement de leur crédit. Et s'ils ne réalimentent pas leur compte et que l'interruption est nécessaire, que cela se fasse pendant la journée.

Par ailleurs, explique le Dr Rashid Beebeejaun, «dans l'optique de ce projet, nous enverrons des officiers pour, d'une part, placer les nouveaux compteurs et également expliquer à ces personnes nécessiteuses comment économiser l'énergie et, de ce fait,

réduire leur facture d'électricité». Ces mesures, rappelle le Dr Beebeejaun, consistent à éteindre les lumières qui ne sont pas utilisées, s'assurer que le réfrigérateur est tout le temps bien fermé, éviter de laisser les appareils tels que la télévision en 'stand-by mode' et utiliser des appareils qui consomment moins d'électricité. Ce projet pilote, ajoute-t-il, aidera, d'autre part, à responsabiliser la population.

Allant plus loin, le Dr Rashid Beebeejaun se dit conscient que ces nouveaux compteurs pourraient coûter. Toutefois, précise-t-il, «ces gens sont déjà pauvres et éprouvent des difficultés et nous ne pouvons pas leur demander de déboursier une somme additionnelle pour ces nouveaux compteurs. Nous devons trouver une solution et minimiser au maximum les dépenses additionnelles».

Jean-François Cossigny